

PONCTION-BIOPSIE DU OU DES SEIN(S)

Pourquoi cet examen vous a-t-il été prescrit ?

Il s'agit d'un geste simple, rapide, pouvant être guidé par l'échographie ou par un appareil radiologique et qui permet de réaliser un petit prélèvement à l'aide d'une aiguille fine. Celui-ci est envoyé au laboratoire pour analyse au microscope. Parfois, en cas d'inflammation de votre sein, c'est du liquide qui est prélevé à la recherche de germes. Dans d'autres cas, on vide un kyste gênant ; ce geste permet souvent un assèchement définitif du kyste.

Quelles précautions devez-vous prendre pour cet examen ?

Si vous êtes sous anticoagulant, il vous est demandé de les arrêter 3 jours avant l'examen.

Avant l'examen

Il n'y a pas de préparation particulière, il vous est demandé d'apporter vos anciens clichés mammographiques si ceux-ci n'ont pas été réalisés dans le réseau EpiCURA.

En pratique

Dois-je être à jeun ? Ce n'est pas nécessaire.

Combien de temps dure l'examen ? Entre 20 et 30 minutes.

Est-ce douloureux ? Une anesthésie locale est réalisée avant la ponction pour diminuer la sensibilité de la zone examinée.

Dois-je être accompagnée ? Pour votre confort, nous vous conseillons d'être accompagnée pour le retour.

Quand obtient-on les résultats ? L'analyse est effectuée par le laboratoire qui enverra les résultats sous 8 jours au médecin prescripteur de la ponction.

Ai-je besoin d'un arrêt de travail ? Ce n'est pas nécessaire.

Quels sont les risques ? Pour éviter ou limiter de risque d'hématome, une compression est exercée au niveau de la région ponctionnée. Les complications infectieuses sont tout à fait exceptionnelles grâce aux conditions d'asepsie observées. Comme pour tous les examens radiologiques, cet examen comporte une légère irradiation mais celle-ci est limitée au minimum pour permettre un diagnostic correct. N'oubliez toutefois pas de nous prévenir si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être.

Dans tous les cas, si vous avez une question, n'hésitez pas à la poser au moment de prendre votre rendez-vous ainsi qu'au technologue qui vous prendra en charge avant de commencer l'examen.